Comment renforcer les capacités pour agir sur les politiques publiques favorables à la santé?



RÉSUMÉ 2025

AVANT-PROPOS

Cette publication présente un aperçu du rapport long *Que peuvent faire les* organisations pour améliorer leurs capacités à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé? Elle s'adresse aux décideurs, aux gestionnaires et aux professionnels de la santé publique, leur fournissant des exemples concrets et un répertoire des meilleures pratiques pour intégrer les politiques publiques favorables à la santé (PPFS) dans leurs actions.

Cette publication a été développée par le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS), financé par l'Agence de la santé publique du Canada et hébergé par l'Institut national de santé publique du Québec.

FAITS SAILLANTS

- Ce document fournit des pistes de réflexion et d'action que les décideurs et les professionnels de la santé publique peuvent adapter à leurs contextes spécifiques pour mieux influencer et mettre en œuvre des PPFS.
- Les cinq dimensions suivantes regroupent les leviers clés pour renforcer les capacités des organisations de santé publique en faveur des PPFS:
 - **Partenariats:** Collaborer avec des acteurs intersectoriels est crucial pour favoriser la mise en œuvre des PPFS.
 - Structures organisationnelles et ressources : Financer de manière durable les initiatives de santé publique et créer des équipes consacrées aux PPFS sont des activités clés pour renforcer les capacités.
 - Main-d'œuvre : Former les professionnels à la promotion des PPFS et encourager la collaboration au sein des équipes sont des éléments cruciaux pour renforcer les capacités.
 - Développement des connaissances : Recueillir des données locales et rendre les informations accessibles permet d'influencer les décisions politiques.
 - **Leadership et gouvernance :** S'assurer de l'engagement des leaders à tous les niveaux est essentiel pour la réussite des initiatives de PPFS, avec un accent sur la priorisation de l'équité en santé.





1 INTRODUCTION

1.1 Les organisations de santé publique : des acteurs clés pour agir sur les PPFS

Les politiques publiques favorables à la santé (PPFS) font partie des stratégies d'action essentielles de promotion de la santé selon la Charte d'Ottawa (Organisation mondiale de la Santé [OMS], 1986). Ce type de politiques désignent des politiques publiques qui dépassent le cadre strictement sanitaire pour inclure des actions dans d'autres secteurs, tels que l'économie, l'éducation, les transports ou encore l'environnement. L'objectif principal de ces politiques est d'améliorer la santé des populations en influençant les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé. Par la création d'environnements qui favorisent des modes de vie sains et réduisent les inégalités sociales de santé, ces politiques permettent d'avoir un impact positif sur l'état de santé des populations (OMS, 1986). Les acteurs de la santé publique sont indispensables pour promouvoir l'adoption de ce type de politiques, notamment en raison de leurs mandats, de leurs responsabilités et de leurs expertises.

Pour soutenir ces acteurs dans leurs efforts de promotion des PPFS, le CCNPPS a produit un rapport intitulé *Que peuvent faire les organisations pour améliorer leurs capacités à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé?* Ce rapport propose une analyse qualitative de la littérature scientifique en identifiant et en catégorisant un ensemble de stratégies et d'exemples pratiques pour aider les organisations de santé publique à promouvoir les PPFS dans leurs contextes respectifs. Il s'appuie sur les écrits d'Aluttis et coll. (2014) et se concentre sur cinq dimensions clés : partenariats, structures organisationnelles et ressources, main-d'œuvre, développement des connaissances, et leadership et gouvernance. Le document permet aux décideurs et aux professionnels de mobiliser les stratégies décrites pour renforcer leurs capacités à promouvoir les PPFS. Les lecteurs peuvent s'inspirer des exemples concrets des initiatives présentées pour adapter ces stratégies à leur propre environnement.

Le présent document, sous forme de tableau, résume les stratégies et les outils répertoriés selon chaque dimension du cadre d'analyse utilisé dans le rapport. Ces éléments sont accompagnés de réflexions pratiques permettant de livrer des pistes d'action pour promouvoir les PPFS. Le tableau permet de situer l'ensemble des stratégies identifiées dans la littérature et les exemples d'outils qui y sont associés afin que le lecteur se repère plus facilement au sein du rapport parmi les résultats détaillés.

1.2 Aperçu des stratégies et exemples par dimensions clés

SYNTHÈSE DES STRATÉGIES ET OUTILS				
DIMENSIONS	STRATÉGIES	OUTILS	RÉFLEXIONS PRATIQUES	
Partenariats	Inventorier et cartographier l'écosystème des acteurs	L'analyse des parties prenantesL'analyse des réseaux	Les acteurs de la santé publique gagneraient à comprendre adéquatement les préoccupations et les besoins des parties prenantes. Il en résultera une intégration effective de la santé	
	Participer à des espaces de collaboration ou les mettre en place	Les réseauxLes communautés de pratiqueLes alliances et les coalitions	publique dans tous les secteurs, une plus grande prise en compte de la santé de la population et une mise en œuvre des PPFS en accord avec les intérêts spécifiques des acteurs hors santé publique (Hoeijmakers <i>et al.</i> , 2007).	
	Établir et maintenir des liens continus avec des acteurs hors santé publique	 L'offre d'une perspective externe dans le but de développer des relations à long terme Les tables rondes La création et le partage d'objectifs communs 	 Les acteurs de la santé publique ont avantage à prioriser leur rôle d'appui aux secteurs ou aux acteurs hors santé publique en s'adaptant aux objectifs sectoriels. Ils auront ainsi plus d'impact et « surtout, [ils pourront] soutenir les parties prenantes qui ont le pouvoir d'agir » en faveur 	
	Faire appel à des courtiers de connaissances	 Le consultant externe comme courtier de connaissances L'employé de l'organisation comme courtier de connaissances L'organisation comme courtière de connaissances 	des PPFS. Cet appui est important pour que ces acteurs soient plus réceptifs aux arguments et aux initiatives compatibles avec leurs propres objectifs, atteignent leurs objectifs d'équité et favorisent l'adoption de PPFS (Litvak <i>et al.</i> , 2020, p. 69).	
	Prioriser des approches participatives	Les comités locaux Les ateliers		

SYNTHÈSE DES STRATÉGIES ET OUTILS			
DIMENSIONS	STRATÉGIES	OUTILS	RÉFLEXIONS PRATIQUES
Structures organisationnelles et ressources	Créer des équipes ou des postes consacrés aux PPFS	 La mise en place d'une équipe spécifiquement attitrée à la promotion des PPFS L'établissement d'une équipe possédant des expertises multidisciplinaires La création d'un poste consacré à la promotion des PPFS 	 Les acteurs de la santé publique pourraient tire parti de l'allocation de ressources financières et humaines au soutien des stratégies qui améliorent la capacité d'agir en matière de PPF (Minke et al. 2007, p. 489). Les stratégies identifiées dans la littérature, toutes dimensions confondues, sont soutenues par des ressources réservées et pérennes ainsi que par des structures organisationnelles favorables à la mise en œuvre de PPFS. Par exemple, en matière de main-d'œuvre, Minke et coll. soulignent l'importance du financement et ces termes : Le financement détermine le nombre de praticier de la promotion de la santé dans une organisation, leurs priorités professionnelles et le possibilités de développement professionnel. Un financement inadéquat ou à court terme a été associé à la perte de praticiens compétents en promotion de la santé dans les organisations de santé, ainsi qu'à des descriptions de poste de plu en plus divergentes dans lesquelles la promotion de la santé n'est pas une priorité (Minke et al., 2007, p. 489).
	Favoriser un financement pérenne • Le maintien en poste de pers • La création de postes permar • La protection de fonds réserv	 Le maintien en poste de personnel qualifié La création de postes permanents La protection de fonds réservés à des initiatives visant à promouvoir à long terme les PPFS 	

SYNTHÈSE DES STRATÉGIES ET OUTILS			
DIMENSIONS	STRATÉGIES	OUTILS	RÉFLEXIONS PRATIQUES
Main-d'œuvre	Cartographier les acteurs au sein même des organisations	L'analyse des réseaux sociaux Les groupes de discussion	 Les acteurs de la santé publique gagneraient à acquérir des compétences essentielles pour influencer les politiques publiques et à se former pour mieux promouvoir les PPFS.
	Soutenir des initiatives de « décloisonnement » à l'intérieur des organisations	 La désignation de coordinateurs locaux grâce à l'allocation de ressources La création d'espaces d'échange pour les professionnels 	Les organisations de santé publique ont avantage à favoriser l'autonomie professionnelle pour permettre la plus grande flexibilité d'action possible. Non seulement la flexibilité offerte aux professionnels dans un
	Former les professionnels afin d'améliorer leurs compétences pour promouvoir les PPFS	 L'acquisition de compétences essentielles pour influencer les résultats liés aux politiques publiques, notamment en proposant des formations pertinentes aux professionnels de la santé publique L'offre de formations thématiques orientées vers le développement des PPFS 	cadre de collaboration intersectorielle a des impacts positifs, mais le travail intersectoriel et la multidisciplinarité intrinsèques aux PPFS nécessitent une adaptation constante des professionnels de la santé publique aux contextes changeants et aux besoins et caractéristiques de partenaires multiples.

SYNTHÈSE DES STRATÉGIES ET OUTILS			
DIMENSIONS	STRATÉGIES	OUTILS	RÉFLEXIONS PRATIQUES
Développement des connaissances	Recueillir des données locales significatives en faveur des PPFS	 La collecte de données locales pour contribuer à rejoindre ou à influencer des acteurs clés L'évaluation des vulnérabilités locales 	Les acteurs de la santé publique pourraient tire profit d'une réflexion sur leur utilisation des données et sur l'impact potentiel de celles-ci. L données et les connaissances recueillies et partagées par les organisations de santé publique jouent un rôle multifonctionnel, s'adaptant à un large éventail de publics, englobant des chercheurs, des décideurs, des citoyens, des parties prenantes, etc. Ces organisations pourraient donc avoir avantage à se pencher attentivement sur les implications e les retombées potentielles des données et des connaissances qu'elles mettent en avant, afin d'en maximiser les bénéfices et de minimiser le risques liés à leur utilisation.
	Utiliser des indicateurs pertinents pour tirer parti des données en faveur des PPFS	 Le processus Measuring What Matters L'indicateur Panier de provisions nutritif L'indicateur Heat Vulnerability Index 	
	Rendre accessibles et utilisables les données et les connaissances de santé publique en faveur des PPFS	Les plateformes virtuellesLes cadres visuels	
	Développer des outils pour d'autres acteurs afin de promouvoir les PPFS	 L'élaboration de guides ou de trousses à outils Le développement d'outils sur mesures pour des partenaires 	
	Éclairer la prise de décision et influencer l'agenda politique	 La production de résumés La mobilisation des connaissances pour soutenir une approche ou une politique 	

Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé Institut national de santé publique du Québec

L'établissement de communications stratégiques pour renforcer l'engagement politique	
La personnalisation des données pour rejoindre le public et les parties prenantes	
L'utilisation de l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) pour éclairer la prise de décision	

SYNTHÈSE DES STRATÉGIES ET OUTILS			
DIMENSIONS	STRATÉGIES	OUTILS	RÉFLEXIONS PRATIQUES
Leadership et gouvernance	Prioriser l'équité en santé dans la gouvernance des organisations	 L'inclusion de l'équité en santé comme fonction explicite de la santé publique et dans les documents officiels L'adoption d'un cadre pour guider et promouvoir les initiatives d'équité en santé 	 Les orientations stratégiques, les valeurs privilégiées par les organisations, le rôle et les façons de faire décideurs se répercutent sur l'ensemble des dimensions abordées. Les acteurs de la santé publique, quand cela est possible, gagneraient à s'appuyer sur la légitimité d
	Clarifier les rôles de la santé publique en matière de PPFS	L'élaboration d'une typologie des interventions de santé publique	la santé publique, et l'établissement de cette légitimité en matière de PPFS peut permettre de soutenir leurs actions. En effet, les autorités de santé publique ne sont pas toujours à l'aise quand il s'agit
	Impliquer des leaders engagés en faveur des PPFS au sein de l'organisation	L'établissement d'une communication claire et cohérente entre les leaders à tous les niveaux d'une organisation	de participer à l'élaboration de politiques publiques ou ne conçoivent pas clairement ce rôle à l'intérieur de leur travail (Guyon, 2012, p. 460). Il s'agit de reconnaître et de mettre à profit les capacités de la santé publique à influencer la prise de décision en prenant acte des types de légitimité (théorique,
	Valoriser le rôle de plaidoyer de la santé publique	 La défense de positions précises en matière de PPFS Les représentations auprès des décideurs ou d'acteurs influents 	législative, administrative et scientifique) qu'elle possède pour agir, incluant notamment les leviers à caractère politique. Guyon suggère ainsi d'établir « la légitimité des autorités de santé publique » en matière de PPFS (Guyon, 2012, p. 460).

Les stratégies décrites dans ce document visent à inspirer et à outiller les organisations de santé publique dans leurs efforts pour promouvoir les PPFS. Le rapport *Que peuvent faire les organisations pour améliorer leurs capacités à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé?* dont est tiré le présent résumé, approfondit chacune de ces stratégies et fournit des exemples plus détaillés. Nous vous recommandons de le consulter pour approfondir vos connaissances.

RÉFÉRENCES

- Aluttis, C., Broucke, S. van den, Chiotan, C., Costongs, C., Michelsen, K. et Brand, H. (2014). Public health and health promotion capacity at national and regional level: A review of conceptual frameworks. *Journal of Public Health Research*, *3*(1), Article 1. https://doi.org/10.4081/jphr.2014.199
- Guyon, A. (2012). Intensifier l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé : des approches stratégiques pour les autorités de santé publique. *Canadian Journal of Public Health*, 103(6), e459-61. https://doi.org/10.1007/BF03405638
- Hoeijmakers, M., De Leeuw, E., Kenis, P. et De Vries, N. K. (2007). Local health policy development processes in the Netherlands: An expanded toolbox for health promotion. *Health Promotion International*, 22(2), 112121. https://doi.org/10.1093/heapro/dam009
- Litvak, E., Dufour, R., Leblanc, É., Kaiser, D., Mercure, S.-A., Nguyen, C. T. et Thibeault, L. (2020). Making sense of what exactly public health does: A typology of public health interventions. *Canadian Journal of Public Health*, *111*(1), 6571. https://doi.org/10.17269/s41997-019-00268-3
- Minke, S. W., Raine, K. D., Plotnikoff, R. C., Anderson, D., Khalema, E. et Smith, C. (2007). Resources for Health Promotion: Rhetoric, Research and Reality. *Canadian Journal of Public Health*, *98*(6), 489494. https://doi.org/10.1007/BF03405445
- Organisation mondiale de la Santé. (1986). *Promotion de la santé: Charte d'Ottawa*. https://iris.who.int/handle/10665/349653

Comment renforcer les capacités pour agir sur les politiques publiques favorables à la santé? -Résumé

AUTEUR ET AUTRICE

Martin Renauld Laure Baglinière Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

SOUS LA COORDINATION DE

Marianne Jacques

Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

RÉVISION

Francis Dionne Direction régionale de santé publique de Montréal Myrianne Peloquin Richard Vancouver Island Health Authority

Le réviseur et la réviseuse ont été conviés à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce feuillet et, en conséquence, n'en ont pas révisé ni approuvé le contenu final.

L'auteur et autrice ainsi que le réviseur et la réviseuse ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts, et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

SOUTIEN À L'ÉDITION

Mylène Maguire

Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

MISE EN PAGE

Marie-Cloé Lépine, agente administrative Direction du développement des individus et des communautés Institut national de santé publique du Québec

CITATION SUGGÉRÉE

Renauld, M. et Baglinière, L. (2025). Comment renforcer les capacités pour agir sur les politiques publiques favorables à la santé? – Résumé. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) par l'intermédiaire du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'ASPC.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'INSPQ (https://www.inspq.qc.ca) et du CCNPPS (https://ccnpps-ncchpp.ca/fr/).

An English version of this paper is also available on the National Collaborating Centre for Healthy Public Policy website at: https://ccnppsncchpp.ca and on the INSPQ website at: https://www.inspq.qc.ca/english.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au quichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec en écrivant un courriel à : droit.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2^e trimestre 2025 Bibliothèque et Archives Canada ISBN: 978-2-555-00807-6 (English PDF) ISBN: 978-2-555-00808-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2025)

N° de publication : 3641



